



MANUFACTURE POUR L'EXTRUSION D'ALLIAGES À DOULAINCOURT-SAUCOURT (52)



PJ n°4 : Compatibilité aux documents d'urbanisme

Dossier de régularisation d'enregistrement d'une installation classée

Bain de décapage à l'acide sulfurique, neutralisation à la soude (rubrique 2565)

Siège social :
5 Ter rue de Verdun
80710 QUEVAUVILLERS
Tél : 03 22 90 33 98
Fax : 03 22 90 33 99
Courriel : eqs@wanadoo.fr
Web : www.allianceverte.com



Agence Centre-Nord :
42 bis rue de la Paix
10000 TROYES
Tél : 03 25 40 55 74
Fax : 03 25 40 90 33
Courriel : planeteverte.troyes@orange.fr
Web : www.allianceverte.com

Étude réalisée par :



PLANETE VERTE

INGENIERIE ENVIRONNEMENTALE

42 bis rue de la Paix - Bâtiment 9 - 2^{ème} étage
10000 TROYES
Tél : 03 22 90 33 90
Courriel : planeteverte.troyes@orange.fr
Web : www.allianceverte.com

Dossier n° : 2210208 / CDY

Édité en Mai 2024

TABLE DES MATIÈRES

A - PRÉSENTATION DU DOSSIER	1
B - IDENTITÉ DU DEMANDEUR.....	2
C - COMPATIBILITÉ AU PLUi DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MEUSE-ROGNON	3

TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1</i> : Extrait du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Meuse-Rognon	4
<i>Figure 2</i> : Zomme du PLUi Meuse-Rognon sur le site MEA.....	5

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1</i> : Activités autorisées en zone UY	3
---	----------

A - PRÉSENTATION DU DOSSIER

Ce dossier a pour objet de présenter une demande d'enregistrement d'une installation classée visée par la rubrique n°2565 «*Revêtement métallique ou traitement de surfaces quelconques par voie électrolytique ou chimique*» sur la commune de Doulaincourt-Saucourt dans le département de la Haute-Marne (52).

La demande d'enregistrement concerne une unité de décapage chimique comprenant :

- > Un bain de décapage à l'acide sulfurique 15 % présentant un volume de 3000 L ;
- > Un bain de rinçage (n°1) à l'eau froide neutralisé à la soude (pH neutre) présentant un volume de 3000 L ;
- > Un bain de rinçage eau froide (n°2) présentant un volume de 3700 L ;
- > Un bain de rinçage eau chaude 70 °C présentant un volume de 3700 L.

La puissance maximum de l'ensemble des machines fixes pouvant concourir simultanément au fonctionnement de l'installation étant de 873 kW (rubrique 2560 - DC).

Le site est également concerné par la déclaration de la rubrique 2561 «*Production industrielle par trempé, recuit ou revenu de métaux et alliages*».

Le présent dossier constitue la demande d'Enregistrement, au titre des Installations Classées, formulée conformément à la législation en vigueur (Code de l'environnement, Livre V – Titre I – Article L.512-7 et suivants relatifs aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et les articles R.512-46-1 et suivants).

La **société MEA** est donc concernée par trois rubriques de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), une rubrique soumise à enregistrement et deux rubriques soumises à déclaration avec contrôle :

- > **2565** : *Revêtement métallique ou traitement (nettoyage, décapage, conversion dont phosphatation, polissage, attaque chimique, vibro-abrasion, etc.) de surfaces quelconques par voie électrolytique ou chimique* : **le volume utilisé est supérieur à 1500 L (E)** ;
- > **2560** : *Travail mécanique des métaux et alliages* : **La puissance installée est supérieure à 150 kW mais inférieure à 1000 kW (DC)** ;
- > **2561** : *Production industrielle par trempé, recuit ou revenu de métaux et alliages* : **l'activité est soumise à déclaration avec contrôle.**

B - IDENTITÉ DU DEMANDEUR



DÉNOMINATION	Manufacture pour l'Extrusion d'Alliages (MEA)
FORME JURIDIQUE	Société par Actions Simplifiées à associé Unique (SASU)
SIÈGE SOCIAL	Zone Industrielle du Châtelet 52270 Doulaincourt-Saucourt
TÉLÉPHONE SITE	03 25 04 93 02
CAPITAL SOCIAL	150 000€
N° SIRET	32984588700028
CODE APE/NAF	Forge, estampage, matriçage, métallurgie des poudres (2550A)
SIGNATAIRE	Monsieur LANGLOIS Furcy (Directeur)
RÉFÉRANT DU DOSSIER	Monsieur GABET Philippe (Directeur technique et Production)
E-MAIL	f.langlois@mea-net.com p.gabet@mea-net.com
TÉLÉPHONE	03 25 94 56 01

C - COMPATIBILITÉ AU PLUI DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MEUSE-ROGNON

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunale (PLUi) de la communauté de communes Meuse-Rognon, dont fait partie la commune de Doulaincourt-Saucourt a été approuvé par délibération du Conseil intercommunal le 28 septembre 2021. On retrouve dans les pièces jointes du dossier, la compatibilité du site avec le PLUi.

L'emprise de l'usine actuelle de MEA, est inscrite en zone UY du PLUi défini comme un secteur exclusivement destiné à l'accueil d'activités à vocation industrielle. Il regroupe les activités industrielles et artisanales de la commune (cf. Figure 1, page 4). Les destinations et sous destinations suivantes sont autorisées avec la prise en compte des conditions énumérées dans le tableau ci-dessous (cf. Tableau 1).

Tableau 1 : Activités autorisées en zone UY

Destination des constructions (r. 151-27)	Sous-destination des constructions (R. 151-28)	Autorisé	Interdit	Conditions
Exploitation agricole et forestière	Exploitation agricole		X	
	Exploitation forestière	X		
Habitation	Logement	X		Les constructions à destination d'habitation et leurs dépendances, si elles sont destinées à des personnes dont la présence permanente sur le site est nécessaire pour assurer le fonctionnement, la surveillance ou le gardiennage d'une entreprise, dans la limite de 100m ² de surface plancher, et à condition qu'elles jouxtent le bâtiment d'activité principal.
	Hébergement		X	
Commerce et activités de service	Artisanat et commerce de détail	X		
	Restauration	X		
	Commerce de gros	X		
	Activité de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle	X		
	Hébergement hôtelier et touristique		X	
	Cinéma			X
Équipements d'intérêt collectif et services publics	Locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés		X	
	Locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés	X		
	Établissements d'enseignement, de santé et d'action sociale		X	
	Salles d'art et de spectacles		X	
	Équipements sportifs		X	
	autres équipements recevant du public		X	
Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	Industrie	X		
	Entrepôt	X		
	Bureau	X		
	Centre de congrès et d'exposition	X		

Les activités de la société MEA sont donc compatibles avec les dispositions d'urbanisme inscrites au PLUi de la communauté de communes. Pour plus de précisions on trouve un extrait zoomé de PLUi au niveau des parcelles de la société MEA (cf. Figure 2, page 5).

Figure 1 : Extrait du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Meuse-Rognon

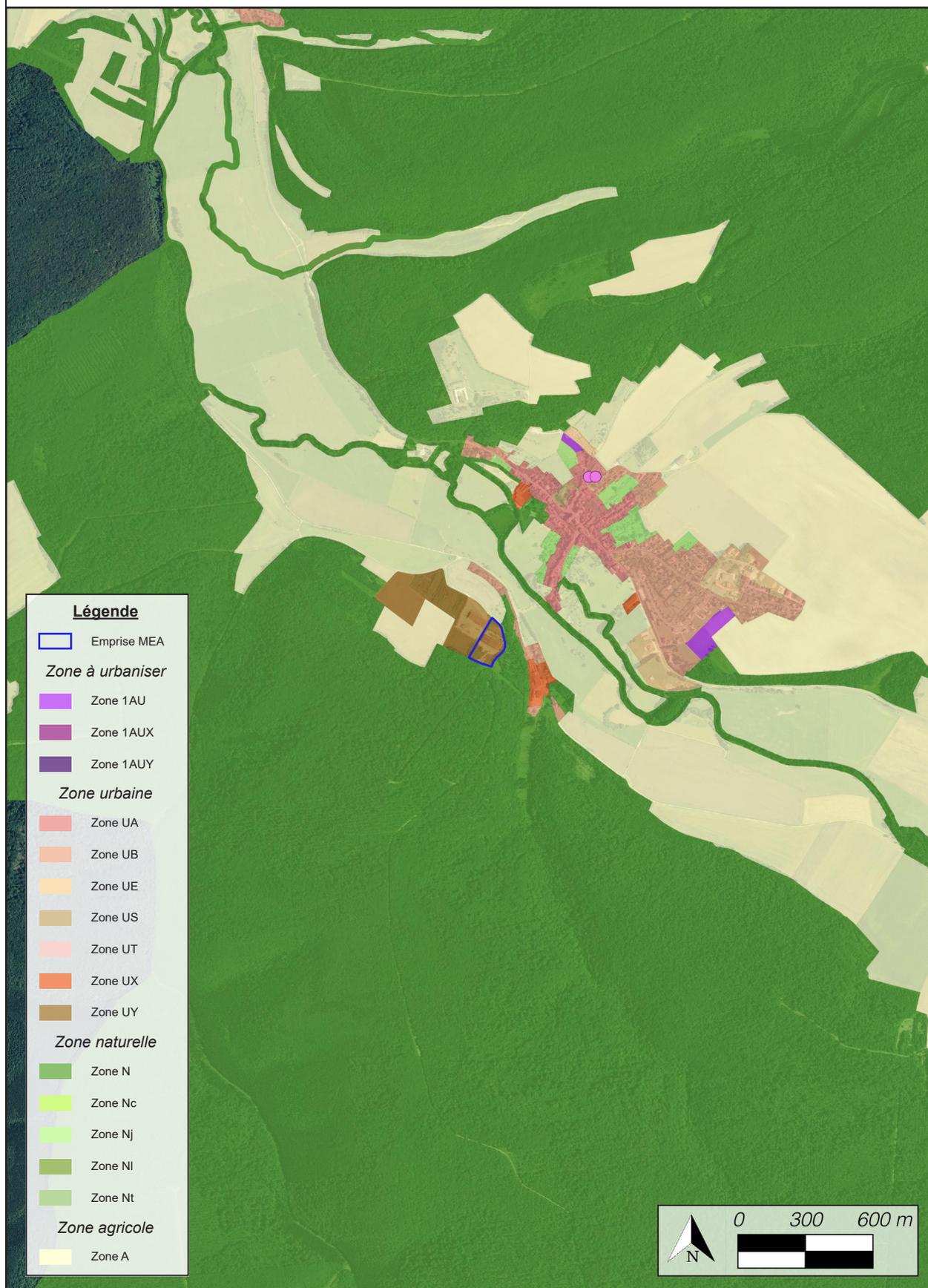


Figure 2 : Zomme du PLUi Meuse-Rognon sur le site MEA

